



PHOTO

CERCLE DES NAGEURS DE MARSEILLE

Extrémité Boulevard Charles Livon - 13007 Marseille

Tél : 04.96.11.55.55 – asuau@cnmarseille.com

SECTION ECOLE AQUATIQUE- GROUPE :
SAISON SPORTIVE 2023 / 2024

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ENFANT :

Nom.....

Prénom.....Sexe :

Date de Naissance..... Lieu

Nationalité.....

Adresse.....

Code Postal Ville.....

Téléphone (dom).....

Etablissement Scolaire..... Classe

PARENTS ou RESPONSABLE LEGAL :

Nom et Prénom du pèreProfession :

Téléphone..... Portable

Adresse E-mail.....

Nom et Prénom de la mère.....Profession :

Téléphone..... Portable

Adresse E-mail.....

Un des parents est-il sociétaire du CNM ?

OUI

NON

Taille de T-shirt (adidas) :

5-6 ans 7-8 ans 9-10 ans 11-12 ans

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE:

PERE MERE AUTRE:

Dans ce cas, précisez nom, prénom et téléphone.....

INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CLUB :

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant aux cours de l'école aquatique du Cercle des Nageurs de Marseille pour cette saison 2023-2024.

Nous vous informons que les cours ne seront pas assurés pendant les vacances scolaires, samedis inclus.

De plus, certains samedis de l'année, les bassins pourront être occupés par des matches de water-polo ou compétitions de natation, nous vous informerons donc, des cours supprimés en temps voulu.

Pour le bon déroulement de cette école, il est nécessaire que vous respectiez certaines règles de fonctionnement lorsque vous entrez dans l'enceinte du club :

- Merci d'accompagner vos enfants jusqu'aux vestiaires, au maximum, 15 minutes avant le début de leur cours,
- Veillez à respecter les règles élémentaires d'hygiène de vie (vestiaires hommes pour les hommes, femmes pour les femmes) lorsque vous aidez vos enfants à se changer,
- Vous avez, par la suite, la possibilité d'assister à la séance d'entraînement depuis les gradins prévus à cet effet.

Vous ne pouvez, en aucun cas, utiliser les installations du club, stationner sur le parking du club ou déambuler dans l'enceinte de celui-ci. Nous tenons également à vous préciser que le restaurant et le snack sont des lieux exclusivement réservés aux sociétaires du club.

Nous vous remercions, par avance, de respecter ces dispositions de bienséance.

La Direction

Engagement matériel, financier et moral de l'enfant et de la famille, qui s'engagent :

- A suivre régulièrement les entraînements,
- A avoir un comportement et une attitude exemplaire au sein du club,
- A fournir **simultanément** et au plus tard le **samedi 23 septembre 2023** :
 - Le présent bulletin dûment complété avec une photo d'identité,
 - Le règlement de **580,00 euros (aucun remboursement ne sera effectué une fois le paiement fait)** correspondant au montant de la cotisation annuelle au club, la licence de la Fédération Française de Natation et une tenue aux couleurs du CNM (bonnet et t-shirt).
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et du water-polo en compétition datant de moins de 3 mois.
- A prévoir l'équipement sportif adéquat : maillot de bain (pas de caleçon), bonnet de bain, lunettes.
- La première séance se déroulera le **samedi 23 septembre 2023**, seuls les enfants ayant rendu leur dossier complet seront acceptés en cours.

Engagement du Cercle des Nageurs de Marseille :

- Le Cercle assure la présence d'un encadrement technique diplômé et motivé pour prendre en charge les entraînements avec comme objectif la pratique au plus haut niveau possible en accord avec les directives de la Fédération Française de Natation et de l'Ecole de Natation Française.
- Le Cercle prévoit d'assurer également le secrétariat sportif et administratif nécessaire à la bonne organisation de la section sportive,
- Le Cercle s'engage à mettre en œuvre toutes les conditions de sécurité nécessaires en accord avec la législation en vigueur.

✂

A REMPLIR PAR LES PARENTS

Je soussigné(e)(père, mère, tuteur)

- Autorise l'enfant Nom et Prénom..... à être licencié au CERCLE des NAGEURS de MARSEILLE et à suivre les engagements mentionnés ci-dessus,
- Autorise les responsables à prendre toutes les mesures ou décisions nécessaires en cas d'accident, blessures ou maladies éventuelles lors des entraînements, compétitions auxquels mon enfant participera lors de la saison sportive 2023-2024,
- Autorise, N'autorise pas (*Cochez la case adéquate*) le CERCLE des NAGEURS de MARSEILLE, à utiliser des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles mon enfant peut paraître, prises à l'occasion de l'activité au sein du club, sur tous supports, y compris documents promotionnels ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur (conformément à l'art. 34 de la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, modification et suppression des données)

Fait à Marseille, le.....Signature des parents